

# Flypack Dacus

Utilisation en piégeage de masse pour le contrôle de la mouche de l'olive *Bactrocera oleae*

La mouche de l'olive, *Bactrocera* (auparavant *Dacus*) *oleae* Rossi (Diptera : Tephritidae) est un des ravageurs les plus répandus de l'olivier dans la région méditerranéenne, en Afrique du Nord, du Sud et de l'Est, en Inde et en Asie occidentale.

C'est au cours du printemps que se produit le pic de vol des adultes provenant des pupes hibernantes enterrées dans le sol de l'olivier. Lorsqu'ils atteignent la maturité sexuelle, ils s'accouplent, puis pondent leurs œufs. Les fruits choisis pour ce faire n'ont généralement pas été affectés par de précédentes pontes, car normalement ils pondent un œuf par fruit qui doit avoir un certain degré de maturité, néanmoins lorsque les populations sont importantes, il est possible de trouver plus d'une piqûre par fruit. Les dégâts sur le fruit commencent à se produire approximativement en juillet. De 3 à 10 jours après la ponte, selon le climat, la larve émerge pour se nourrir de la chair de l'olive. Lorsque les larves ont atteint une certaine taille, elles se transforment en pupes, normalement à l'intérieur du fruit, sauf la dernière génération qui le fait dans le sol. Ces pupes sont celles qui donneront naissance aux adultes de l'année suivante. En général, cette espèce peut engendrer trois générations par an, en fonction des conditions climatiques. Les dégâts sont initialement occasionnés par les larves. Ils peuvent être directs, en affectant la taille, l'aspect et la production des fruits, ou indirects, conséquence de l'invasion secondaire de champignons et de bactéries qui affectent la qualité des fruits et acidifient l'huile.



***Bactrocera oleae***  
Diptera :  
Tephritidae



## MÉTHODES DE LUTTE

La lutte contre la mouche de l'olive est principalement axée sur des méthodes préventives, qui impliquent l'élimination des adultes et, par conséquent, la diminution des pontes. Actuellement, comme méthodes préventives, on utilise généralement le piégeage massif ou des mesures culturales. Parmi ces mesures, le piégeage de masse joue un rôle important notamment en parcelles faiblement à moyennement infestées.

En cas de forte infestation, les mesures précédentes peuvent être insuffisantes, c'est pourquoi il est recommandé d'appliquer des traitements chimiques supplémentaires.

## FORMULATION

### Diffuseurs

Le produit FLYPACK DACUS se compose d'un attractif spécifique et d'un piège. Deux

diffuseurs contiennent l'attractif. Le premier diffuseur contient un attractif alimentaire et le second, la phéromone de l'insecte. Le couvercle du piège est imprégné d'un insecticide de contact (deltaméthrine) pour provoquer la mort des mouches qui pénètrent dans le piège.

La durée de vie de l'attractif dépend de la température, de la ventilation et de l'humidité ambiante. Dans des conditions climatiques normales, la durée de vie du produit est de 180 jours, toutefois cette période peut être réduite dans des conditions défavorables telles que des températures élevées et/ou des vents violents.

---

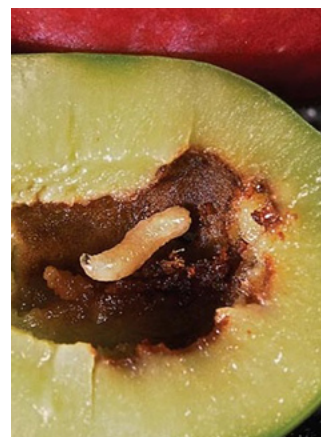
## APPLICATION

- La densité de FLYPACK DACUS recommandée est de 5 à 100/ha selon le cadre de plantation et l'importance de l'infestation dans la culture.
- Les pièges doivent être suspendus à une branche de l'arbre à une hauteur de 1,40 à 1,80 m du sol sur la face sud de l'arbre.
- Les pièges doivent être distribués de façon homogène et alternée.
- Les pièges et les diffuseurs doivent être placés quelques jours avant la génération d'été (mi-juin fin juin/début juillet, selon la zone) et laissés en place jusqu'à la récolte.
- Il est recommandé d'évaluer périodiquement le nombre de captures de certains pièges afin de déterminer le niveau de mouches dans la parcelle et décider le moment optimal pour appliquer un traitement. En cas de forte infestation, il est recommandé de compléter le piégeage massif avec une application chimique.

---

## MANIPULATION & STOCKAGE

Le produit FLYPACK DACUS est conditionné en boîtes contenant différents nombres d'unités. Le conditionnement est imperméable aux vapeurs des différents produits. Il est recommandé de conserver le produit dans son emballage d'origine, non ouvert, de préférence dans un endroit frais jusqu'au moment de l'utilisation. Éviter de couper, d'ouvrir ou de perforer les diffuseurs. En condition normale d'utilisation, il n'y a pas de risque de toxicité pour l'homme, les animaux et les plantes. Pour la même raison, les risques de pollution des eaux et des sols sont très limités. Il est néanmoins recommandé d'utiliser des gants pour la manipulation des diffuseurs. Les diffuseurs, les couvercles et les emballages usagés doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.



[www.sedq.es](http://www.sedq.es)

[comercial@sedq.es](mailto:comercial@sedq.es)